

COMMISSION « GATINEAU VILLE EN SANTÉ »

PROCÈS-VERBAL

Tenue à Gatineau (secteur Hull), **LE JEUDI 24 AVRIL 2003, 9 H**
Maison du Citoyen, salle Jean Alie

PRÉSENCES :

- Monsieur Luc Montreuil, conseiller du district 16 et président de la Commission
- Madame Denise Laferrière, conseillère du district 8
- Madame Diane Tremblay remplace Denis Mathieu, CDEC de Gatineau
- Madame Lucie Lemieux, direction de santé publique
- Monsieur André Sanche, représentant Association de personnes handicapées
- Monsieur Bill Atkins, U.Q.O.
- Monsieur Louis-Philippe Mayrand, CLSC d'Aylmer
- Monsieur Louis-Paul Guindon, Module Culture-loisirs
- Madame Berthe Miron, représentante des aînés
- Monsieur Jean-Maurice Lafond, Centraide
- Monsieur Mario Harel, remplace John Janusz, Service de police
- Madame Agathe Lalande, responsable de la Commission

ABSENCES MOTIVÉES :

- Monsieur Pierre Philion, conseiller du district 7
- Monsieur Michel Quesnel, pharmacie Jean Coutu
- Monsieur Luc Maurice, Collège de l'Outaouais
- Madame Lucie Lafleur, Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais

1. MOT DE BIENVENUE

Monsieur Luc Montreuil souhaite la bienvenue à tous les membres.

Il en profite également pour présenter un nouveau membre, soit monsieur Mario Harel du Service de police qui remplace le directeur monsieur John Janusz.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Bill Atkins et appuyé par Denise Laferrière d'adopter l'ordre du jour en y ajoutant les points suivants :

- a) Éclairage
- b) S.R.A. – plan d'urgence
- c) Virus du Nil

M. Lafond qui était absent lors de la dernière rencontre désire apporter quelques commentaires sur l'exercice de la visite de fantaisie guidée, exercice réalisée lors de la dernière rencontre de la Commission, soit le jeudi 27 mars dernier. Il indique également qu'il serait intéressant d'inviter les membres du Conseil municipal à participer à cet exercice.

Même si une rencontre fut établie individuellement en début d'année avec les membres du Conseil, il souligne qu'il serait intéressant de pouvoir faire cet exercice dans le but de pouvoir échanger tous ensemble.

En prenant connaissance du document élaboré par madame Agathe Lalande sur la visite de fantaisie guidée, les membres proposent d'apporter certaines modifications au niveau des grands titres.

Monsieur Lafond indique également qu'il serait important de partager cette vision mais se demande à la fois si les membres du Conseil municipal seraient prêts à prendre deux heures et demi à faire cet exercice étant donné leur grande charge de travail.

Monsieur Lafond souligne qu'il est important de prendre conscience de ce qui a été fait et d'y apporter notre contribution.

Pour sa part, madame Miron se dit du même avis que monsieur Lafond.

Monsieur Lafond se demande s'il ne serait pas possible que les membres du Conseil prennent connaissance de ce document lors de leur rencontre au lac à l'épaule.

À cette proposition madame Miron se dit en désaccord, croyant que ce sujet pourrait se retrouver au dernier point, ce document n'étant pas assez précis et que rien n'est concret.

Sur ces commentaires, monsieur Louis-Paul Guindon indique qu'il ne faudrait pas inonder le Conseil par tous ces dossiers car ils sont sollicités largement.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 MARS 2003

Il est proposé monsieur André Sanche et appuyé par madame Denise Laferrière d'adopter le procès-verbal du 27 mars 2003 tel que déposé.

4. POINTS DE DISCUSSIONS

4.1 Guide de procédure, Villes en santé

Il a une période de discussions concernant le guide de procédures et quelques modifications devront être apportées par madame Agathe Lalande au guide du mandat et procédures de la commission (voir annexe 2).

SUIVI : Agathe Lalande

Les membres soulèvent l'absence régulière de monsieur Luc Maurice du Collège de l'Outaouais. Le président de la Commission, monsieur Luc Montreuil devra faire la relance auprès de monsieur Luc Maurice.

SUIVI : Luc Montreuil

4.2 COMPOSITION D'UN COMITE EXECUTIF

Les membres se disent surpris de ce point à l'ordre du jour.

Cependant, il est important de nommer un vice-président au cas où le président serait absent. Dans ce cas, un autre membre du Conseil municipal devrait être nommé automatiquement. La question devra être demandée au Maire.

AGATHE, SI J'AI BONNE MÉMOIRE, IL ME SEMBLE QUE LES MEMBRES ONT DÉCIDÉ D'ABOLIR CETTE QUESTION????

4.3 Bilan 2002 et plan d'action 2003

AGATHE, JE TE LAISSE ÉLABORER, CAR TU AVAIS LE PLAN D'ACTION EN MAIN ET TU LISAIS À 360 MILLES À L'HEURE!!!

Monsieur Guindon fait la présentation et explique le document sur la politique familiale.

Suite à cela, il propose de libérer madame Agathe Lalande, afin qu'elle participe au Comité d'orientation. Cependant, il suggère d'embaucher un contractuel qui pilotera les dossiers de la commission Gatineau, Ville en santé. Madame Lalande continuera également à participer au rencontre de la Commission.

Monsieur Guindon indique que le Conseil municipal devra s'assurer que tout ce qui ressortira de la politique familiale soit respecté.

Madame Lucie Lemieux trouve ce dossier très intéressant mais se questionne sur l'échéancier proposé.

À ce commentaire, madame Agathe Lalande informe les membres que ce document est un premier jet et que ces données seront revalidées avec le chercheur.

Sur ce, monsieur Guindon rassure les membres que l'échéancier ne sera pas condensé et que nous nous donnerons le temps de réfléchir.

Madame Denise Laferrière quitte la réunion à 11 h 30.

Madame Agathe Lalande explique aux membres de la Commission qu'une revue littérature exhaustive est entrain de se préparer par la chercheuse pour tout ce qui touche la famille.

Monsieur Guindon enchaîne en indiquant la bonne collaboration de Carrefour Action municipal et qui fournit une formation, afin de bien cheminer dans la démarche pour la réalisation de la politique familiale.

Madame Diane Tremblay soulève que la politique familiale devrait inclure une tranche d'âge entre les 18 et 25 ans.

Madame Agathe Lalande poursuit en indiquant que ce dossier est à l'état préliminaire et qu'il doit être pofiné mais qu'il était important d'en faire la présentation aux membres de la commission.

Madame Lucie Lemieux et monsieur Louis-Philippe Mayrand quittent la rencontre à 11 h 50 et madame Berthe Miron quitte à 11 h 55.

5. POINTS D'INFORMATION

5.1 Sondage, lieux publics sans fumée

Madame Lucie Lemieux de la direction de santé publique fait le point sur le sondage des lieux publics sans fumée en expliquant que Le Droit et Radio-Canada procèdent au sondage auprès de 600 personnes de la Ville de Gatineau et qu'un résultat de 60% serait d'accord à un règlement sans fumée.

Une échantillon représentative des différents secteurs a été ciblée.

Elle explique que le sondage est approprié et certaines questions diffèrent de celui de la Commission.

Les membre proposent d'être consultés avant l'annonce publique du sondage.

Monsieur Desruisseaux de l'U.Q.O. est le consultant pour la préparation du questionnaire de la Commission et des discussions seront faites entre les membres de la Commissions

Monsieur Louis-Paul Guindon précise qu'il est important d'attendre avant de débarquer au Conseil municipal avec ce dossier. Ne pas s'arrêter sur un échéancier, mais plutôt d'attendre d'être totalement prêt et qu'il serait préférable d'attendre à l'automne plutôt qu'au mois de juin.

Monsieur Bill Atkins précise également qu'il faudra s'assurer auprès de M. Desruisseaux concernant la date des plus réalistes des résultats du sondage avant de prévoir une rencontre.

Il est convenu par les membres de se rencontrer le 15 mai prochain pour voir les résultats du sondage.

6. VARIA

A) Syndrome d'arrêt respiratoire sévère

Madame Lemieux fait un bilan du syndrome d'arrêt respiratoire sévère.

Elle précise qu'aucun cas n'est probable actuellement dans l'Outaouais, mais que les Service de santé ont préparé procédures et protocole en place dans le cas où il y aurait des symptômes. Des préparations au niveau d'une réorganisation de service sont également en vue dans le cas où il y aurait fermeture d'hôpitaux. Dans ce cas, une rencontre aura lieu à cet effet la semaine prochaine.

B)Virus du Nil

Madame Lemieux fait également le point sur le Virus du Nil et qu'il n'y a pas de cas actuellement dans l'Outaouais.

C)Photothérapie (?????)

M. Mayrand indique qu'il fera des recherches concernant ce dossier et qu'il reviendra avec de la documentation.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le dossier du plan d'action 2003 et le dossier de la prévention de la criminalité n'ont pu être discuté. La date du 19 juin est fixée pour tenir une rencontre pour le plan d'action.

La réunion se termine à 12 h.

Rédaction du procès-verbal

Signature de la présidente de la Commission

Manon Migneault

Manon Migneault
Secrétaire du Module
Culture et loisirs

Luc Montreuil
Président de la Commission